

Commission Sports

Vitry sur Seine, le 6 juin 2024

La commission Sports vous propose :

*un séjour « randonnées – œnologie »
au cœur du vignoble angevin*

du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024



La Loire angevine est bordée de petits villages colorés : **Béhuard, Chalonnes sur Loire, Montjean-sur-Loire, Champtoceaux**. Ils constituent de sympathiques étapes où les escapades en pleine nature sont autant d'occasions de randonner sur les rives sauvages de ce fleuve royal.

Le fleuve coupe le vignoble angevin en deux. Plus de 80% du vignoble est situé sur la rive gauche. Le vignoble est caractérisé par l'un des plus vieux cépages français (6ème s. après J.-C.), **le chenin**, aussi appelé pinot de la Loire. C'était l'un des cépages préférés de Rabelais.

Le chenin permet de produire majoritairement des **vins blancs secs** sur la rive droite comme les **vins blancs de Savennières**. Son aire d'appellation est limitée à trois communes du sud d'Angers : **Savennières, Bouchemaine et La Possonnière**. Ces villages sont perchés sur de véritables éperons rocheux surplombant le fleuve.

Il permet aussi de produire sur la rive gauche sur les coteaux des vallées de l'Aubance et du Layon des **vins moelleux** très réputés comme **les coteaux de l'Aubance, les coteaux du Layon** dont le 1er cru Chaume, **Bonnezeaux**, sur l'aire de Thouarcé sans oublier le **Quarts de Chaume** Grand cru sur l'aire de Rochefort-sur-Loire.

Le **château de Brissac**, château de renom, domine la vallée de l'Aubance. Avec ses 48 m de hauteur, il est le plus haut château de France.

Tarifs assurances comprises (Trajet Paris-Anjou non inclus) sur la base de 20 inscrits :

ARPA-Vitry : **620 €** Extérieurs : **700 €**

Supplément chambre Single : **65 €**

Date limite d'inscription : Jeudi 18 juillet 2024

Programme

Lundi 14 octobre

Arrivée en fin de matinée dans le vignoble Angevin.

12h30 Déjeuner au restaurant « A table chez Mili » à Epiré (13 km au sud-Ouest d'Angers)

14h30 à 18h30 : Randonnée accompagnée de 7,5 Km sur les coteaux de Savennières et de la Roche aux moines commentée par la guide conférencière Valérie Aubergeon.

Vous découvrirez les spécificités et l'histoire du vignoble angevin. Vous pourrez vous familiariser avec le terroir et les techniques d'élaboration de cette AOC prestigieuse, 100 % chenin.

La randonnée sera suivie d'une **dégustation de 4 vins** pour comprendre l'influence du terroir sur l'élaboration des vins et apprécier le savoir-faire des vignerons.



En route vers le lieu d'hébergement à **Montjean-sur-Loire (22 Km)** arrêt (si le temps le permet) au **port de La Possonnière** et sur l'île de **Béhuard**.

Arrivée à Montjean-sur-Loire et installation à l'**hôtel-restaurant, l'Auberge de la Loire** (Informations en fin de note). Dîner et nuit à l'hôtel.

Mardi 15 octobre

Départ à 9h00 de l'hôtel (covoiturage) pour Thouarcé (45 km).

Randonnée « Plateau de Beauregard / Coteaux de Bonnezeaux » en boucle au départ de Thouarcé.

Distance : 16 km – Dénivelé positif : 160 m - Durée : 4h30



Belle randonnée à la découverte des coteaux du Layon. Elle vous permettra de découvrir la partie nord du plateau de Beauregard où se côtoient vergers et vignes. Vous plongerez à l'époque du chemin de fer : les lignes alternent entre chemin creux verdoyant puis ouverture sur les vignes en coteau et vue ouverte sur la vallée. Vous profiterez de jolis points de vue et de sites tels que le **Moulin de la Montagne** ou la **Chapelle de Bonnezeaux**.

Départ pour le château de Fesles (2 km).

15h30 Visite – Dégustation au sein du Château de Fesles

Le château de Fesles est une propriété viticole emblématique de l'Anjou.

Vous pourrez découvrir les vignes qui entourent la propriété ainsi que le splendide chai à barriques où vieillissent les prestigieuses cuvées.

Dans le caveau avec vue sur le château et le parc vous pourrez déguster les plus belles cuvées du domaine AOP Anjou blanc, Anjou Rouge, Rosé d'Anjou, Cabernet d'Anjou ainsi que les derniers millésimes de Bonnezeaux.

Retour à l'Auberge de la Loire (45 Km). Dîner et nuit à l'hôtel

Mercredi 16 octobre

Départ à 9h30 de l'hôtel (covoiturage) pour **Beaulieu-sur-Layon** (22 km).

Randonnée « De la forêt au Layon » en boucle au départ de Beaulieu-sur-Layon.

Distance : 11 km – Dénivelé positif : 120 m - Durée : 3h00

Randonnée sans difficulté qui vous permettra de découvrir des paysages viticoles. A mi-parcours vous ferez une escapade dans la forêt de Beaulieu. Au retour vous passerez dans le petit village de **Rablay-sur-Layon** et vous longerez le Layon pour revenir à Beaulieu.

Départ pour **Brissac** (15 Km)

14h30 Visite du château de Brissac



Visite guidée du plus haut château de France. Vous aurez l'accès aux promenades dans le parc du château.

Le château est la résidence des ducs de Brissac depuis le XVIème siècle. Vous pourrez découvrir les vins produits au domaine de Brissac.

Départ vers Montjean-sur-Loire avec un arrêt à **Ardenay** (22 Km)

Randonnée Découverte d'Ardenay en boucle au départ d'Ardenay.

Distance : 5,5 km – Dénivelé positif : 60 m - Durée : 1h30

Vous découvrirez les lieux les plus emblématiques de la **Corniche Angevine** avec la vallée de la Loire et le vignoble des Coteaux du Layon comme toile de fond (la **chapelle Sainte Barbe des Mines**, les **Moulins d'Ardenay**, le **chevalement** et la **tranchée des Malécots**).

Retour à Montjean-sur-Loire (14 Km). Dîner et nuit à l'hôtel

Jeudi 17 octobre

Départ à 9h00 de l'hôtel (covoiturage) pour **Saint-Aubin-de-Luigné** (10 Km)

Randonnée découverte – casse-croûte du randonneur à partir du Domaine des deux vallées,

Distance : 15 km – Dénivelé positif : Non connu - Durée : 4h00

Vous partirez à la découverte de Saint-Aubin-de-Luigné pittoresque petit village chargé d'histoire et riches en paysage. Ce village de vigneron appelé aussi la « perle du Layon » comprend des appellations renommées « Coteaux-du-Layon » et « Quarts-de-Chaume ». Avant votre départ, le domaine viticole vous fournira une carte et des explications sur le patrimoine local.



14h30 Dégustation au Domaine des deux vallées

René Socheleau et son fils Philippe ont repris et restructuré ce domaine de 44 ha en 2001, et construit un nouveau chai situé sur la corniche angevine, surplombant les vallées de la Loire et du Layon.

Productions : Savennières ; Coteaux du Layon ; Chaume ; Anjou ; Anjou-villages.

Retour à Montjean-sur-Loire (10 Km)

17h00 Randonnée « circuit du patrimoine de Montjean-sur-Loire »

Distance : 3,5 km – Dénivelé positif : Aucun - Durée : 1 h 30

Vous visiterez ce beau village typique des bords de Loire. Montjean-sur-Loire a longtemps vécu au rythme du fleuve, ce fût le premier port en 1838 avec près de 6 000 passages de bateaux par an.

Dîner et nuit à l'Auberge de la Loire.

Vendredi 18 octobre

Départ à 9h30 de l'hôtel avec bagages et voitures pour **Saint-Lambert-du-Lattay** (25 km).

Randonnée « Coteau des Martyrs et Pont Barré »

Distance : 9 km – Dénivelé positif : 120 m - Durée : 2 h 30



Dans un premier temps vous découvrirez un circuit itinérant autour de la **vallée de l'Hyrôme** comprenant de nombreux panneaux d'interprétation sur l'environnement naturel et le patrimoine local. Vous traverserez ensuite sur le versant est de l'Hyrôme des vignobles pour atteindre le **Pont Barré**. Retour par le versant ouest à Saint-Lambert-du-Lattay.

14h00 Visite guidée du Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

Un guide passionné vous livrera tous les secrets de la vigne et du vin, des appellations locales, du terroir et du métier de vigneron d'hier et d'aujourd'hui. Vous découvrirez la parcelle de vignes du Musée un véritable conservatoire de cépages entretenu biologiquement.



La prestation se terminera vers 15h30 / 16h00 à l'issue de la visite du Musée.

Informations

Hébergement /Restauration



L'hébergement, du lundi 12 au vendredi 18 octobre 2024 (4 nuits) en chambre double (un ou deux lits), est situé à **l'hôtel – restaurant l'Auberge de la Loire*****, 2 quai des marinières 49570 **Montjean sur Loire**.

L'Auberge est une jolie bâtisse du 18ème sur les rives du dernier fleuve sauvage d'Europe.

Les **dîners** seront servis au restaurant de l'hôtel à **20h** (les boissons sont comprises (vins et boissons chaudes)),

Le restaurateur fournira 3 paniers pique-nique pour les déjeuners des mardi, mercredi et vendredi. Le panier pique-nique du jeudi sera préparé par le domaine des deux vallées.

Accès au lieu du séjour (Le transport Paris-Anjou n'est pas inclus dans le tarif)

Le rendez-vous est fixé au lundi 23 octobre à **Epiré à 12h30** pour le **déjeuner au restaurant**.

Pour se rendre à Epiré, par la route, en venant de Paris, prendre l'autoroute A11 puis l'A87 en direction de Cholet. Sortir à la sortie n° 21 et prendre la D112 en direction de Bouchemaine. Juste après le pont sur la Maine, prendre à gauche la D111 direction Epiré (290 km environ).

Les participants qui se rendront au séjour en train au départ de Paris-Montparnasse seront pris en charge à la gare d'Angers Saint Laud. Horaire impératif de prise en charge = **12 h 00**.

Au cours de la semaine dans le vignoble angevin, nous organiserons les transports pour accéder aux randonnées, aux lieux de dégustation et aux sites touristiques visités avec 4 ou 5 véhicules. Un forfait « covoiturage » est inclus dans le prix pour indemniser les chauffeurs.

Matériel de randonnée

Pour les 5 jours de randonnées, prévoir chaussures et chaussettes de randonnée, un sac à dos pour vos affaires personnelles et le « panier » pique-nique du déjeuner (fourni par l'hôtel ou le domaine des deux vallées le jeudi), canif, gobelet et assiette, et, selon les conditions météo, vêtement de pluie et/ou coupe-vent, pull ou polaire, gants, lunettes, crème solaire et chapeau ou bonnet, éventuellement appareil photo, jumelles, etc. Et bien sûr, **de l'eau en quantité suffisante !**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Jeudi 18 juillet 2024

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 12 la prestation pourra être annulée.

La taille maximale possible du groupe est de 20 personnes :

c'est la date d'inscription qui sera retenue

Les inscriptions sont fermes et définitives.

Seules les annulations, sur présentation d'un certificat médical, seront prises en compte pour un remboursement, avec retenue de frais fixes.

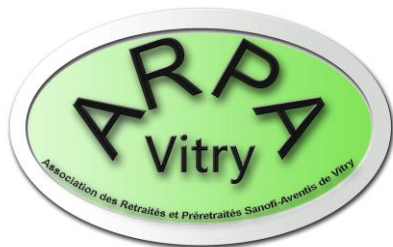
Cette activité, proposée par l'ARPA, nécessite une bonne forme physique.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Contacts

Joël JOLLY : 06 13 54 34 57
jolly.joel@neuf.fr

Marie-France DELESPINE : 06 72 24 45 35



Commission Sports

Vitry sur Seine, le 6 juin 2024

Séjour Randonnées – œnologie au cœur du vignoble angevin du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Adhérent ARPA	Extérieur

Rappel : Le tarif ARPA n'est applicable qu'aux personnes à jour de la cotisation 2024

Randonnées - Œnologie au cœur du vignoble angevin – 14 au 18 octobre 2024			
Participants	Nombre	Prix unitaire	Total
Adhérents ARPA		620 €	
Extérieurs		700 €	
Chambre individuelle (nombre limité)		65 €	
TOTAL			

Seul-e, je partagerai la chambre :	Avec : _____	Je ne sais pas *
Trajet Paris – Anjou :		<input type="checkbox"/> J'ai besoin d'être véhiculé(e)
<input type="checkbox"/> Je peux véhiculer _____ personnes		<input type="checkbox"/> Je viendrai en train
Personne à contacter en cas de nécessité	Nom :	Téléphone :

* Dans la mesure du possible, nous vous mettrons en relation avec des personnes dans votre situation.

Modes de règlement choisi (Veuillez cocher la case correspondante) :
<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de l'ARPA-Vitry (Indiquez au dos du chèque : Rando-Œnologie)
<input type="checkbox"/> Virement : Crédit Mutuel de Choisy le Roi – Banque 10278 / Guichet 06194 IBAN : FR76 1027 8061 9400 0209 6410 156 BIC : CMCIFR2A Renseignez le motif du virement : Rando-Œnologie + Nom et prénom.
<input type="checkbox"/> Helloasso : Sur le site Internet https://arpa-vitry.info/ , en-dessous du lien d'accès à cette note, cliquez sur « Participer » ce qui vous conduira au site d'inscription <i>helloasso</i> .
En cas de paiement par virement ou via helloasso, envoyez <u>par courriel</u> votre fiche d'inscription à l'ARPA-Vitry et à Joël Jolly.
Nota : Les adhérents inscrivant des personnes extérieures doivent faire un règlement global.

**Si le nombre d'inscrits est inférieur à 12 la prestation pourra être annulée.
La taille maximale possible du groupe est de 20 personnes :
c'est la date d'inscription qui sera retenue**

Adresse postale : ARPA – Vitry Bâtiment C5 - 158 rue Julian Grimau - 94400 Vitry sur Seine
Tél. : 01 43 91 90 06 (répondeur) - Courriel : arpa.vitry@orange.fr - Site Internet : arpa-vitry.info/

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Jeudi 18 juillet 2024